



**Evaluation de l'impact des indicateurs du
“*Cost of Doing Business*” sur le taux de croissance de
Maurice**

Janvier 2015

TABLE DE MATIERES

I. Introduction	1
II. La Méthodologie	3
III. Analyse Empirique	3
IV. Les Résultats.....	10
V. Interpretation des Résultats	11
VI. Conclusion.....	17

Evaluation de l'impact des indicateurs du « *Cost of Doing Business* » sur le taux de croissance de Maurice.

I. INTRODUCTION

Depuis 2004, la Banque Mondiale publie les rapports annuels du « *Ease of Doing Business* » pour enquêter sur les modalités des réglementations et les indicateurs des coûts relatifs à la conduite des affaires (que la terminologie anglo-saxonne désigne sous le terme de « *Cost of Doing Business* »).

Cette institution, dans ces rapports, comparent les pays sur la base d'indicateurs quantitatifs de la réglementation des affaires et diffuse un classement des différents pays par rapport à l'environnement des affaires.

L'objectif principal de cette publication est de classer les différents pays par rapport à leur environnement des affaires avec une analyse comparative des indicateurs associés à la conduite des affaires.

Le principe étant qu'une réglementation simple et efficace favorise un développement économique efficient. En effet, un environnement des affaires favorable incite les entreprises à

investir, à créer des emplois et à améliorer la productivité, favorisant ainsi une croissance dynamique, qui permet en retour de diminuer le taux de chômage.

De plus, dans un monde ouvert et de plus en plus compétitif, cette analyse comparative des pays peut être déterminant pour attirer les investissements directs étrangers.

Nous avons suffisamment de données économiques confirmant le précepte d'une corrélation positive entre un environnement des affaires propice et un développement économique favorable.

Cependant, peu de recherches ont mesuré des aspects spécifiques de la réglementation des affaires et analysé leur impact sur les résultats économiques tels que la croissance, ou encore l'investissement et le chômage.

Ce manque de connaissances systématiques empêche les décideurs à évaluer les réglementations et à choisir les décisions et les réformes qui auraient le meilleur impact sur le taux de croissance économique.

En ce sens, nous avons préparé ce document de travail qui a pour but d'évaluer l'impact des coûts de certains indicateurs relatif à la conduite des affaires sur le taux de croissance économique de Maurice.

II. LA METHODOLOGIE

A la MCCI, nos recherches nous ont amené à analyser plusieurs études qui nous ont permis de définir les paramètres nécessaires pour la rédaction de ce document de travail.

Notre méthodologie est basée, en particulier, sur les recherches empiriques de Saleh (2013)¹ qui a évalué l'impact des indicateurs du « *Doing Business* » sur le taux de croissance du PIB égyptien.

III. ANALYSE EMPIRIQUE

Dans cette section nous allons définir les indicateurs que nous avons sélectionnés pour le modèle à estimer et les données couvrant une période de dix ans, de 2005 à 2014.

Toutes les données utilisées dans cette recherche, proviennent de *Statistics Mauritius* (l'Institut national des statistiques de Maurice) et de la Banque Mondiale.

Notons que le logiciel utilisé pour effectuer l'estimation économétrique est le logiciel STATA. C'est un logiciel de statistiques et d'économétrie créé par Statacorp et adapté à la recherche et à l'estimation économétrique des modèles.

¹ Saleh. A. (2013) Assessing the impact of doing business indicators on the GDP growth in Egypt

Le modèle économétrique à être estimé est précisé comme suit:

$$W_t = \sigma + \beta_i Z_{it} + \Theta$$

Avec W_t , la **variable dépendante** et Z_{it} , une série de **variables indépendantes**.

i. La variable dépendante

Cette étude se focalise sur le niveau du PIB et la performance économique de Maurice. Ainsi, la variable dépendante sera le **Taux de croissance économique réel**.

ii. Les variables explicatives

Pour la préparation de son rapport sur le « Ease of Doing Business », la Banque mondiale compile des données sur une série d'indicateurs couvrant divers aspects de l'environnement des affaires et de leurs coûts. Nous avons sélectionné cinq qui sont décrits ci-dessus.

a) Les réglementations officielles pour la *Création et la Gestion d'une Entreprise*

« *Doing Business* » recense toutes les procédures officiellement exigées lors de la création et la gestion officielle d'une entreprise. A partir de ces procédures il y a une compilation des données sur les délais et les coûts rattachés.

Il s'agit notamment d'obtenir toutes les documents administratifs, en particulier les licences, et d'accomplir, auprès des autorités concernées, toute formalité requise pour l'entreprise et ses employés.

Le coût est exprimé en pourcentage du revenu par habitant.

Il comprend tous les frais officiels, les frais de justice ou honoraires de professionnels ou encore les frais d'acquisition et de certification des livres commerciaux et comptables de l'entreprise.

Bien que l'enregistrement pour la taxe sur la valeur ajoutée puisse être comptabilisé comme une de ces procédures, la taxe sur la valeur ajoutée n'est pas prise en compte dans les coûts.

Le calcul des coûts repose sur le droit des sociétés, le code du commerce, ainsi que des règlements et barèmes tarifaires spécifiques.

Les données sur cette variable sont affichées dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Les coûts relatifs à la création ou la gestion d'une entreprise

<i>Année</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>
Les coûts relatifs à la création ou la gestion d'une entreprise (% du revenu par habitant)	8.8	8	5.3	5	4.1	3.8	3.6	3.3	3.6	2.1

b) Taxes et impôts

Cela comprend les taxes, impôts et cotisations obligatoires qu'une entreprise doit payer chaque année. On y ajoute les frais rattachés aux démarches administratives nécessaires pour leur paiement.

Les taxes, impôts et cotisations recensés comprennent notamment :

- l'impôt sur les bénéfices ou sur le revenu des sociétés,
- les cotisations sociales et les charges patronales payées par l'employeur,
- l'impôt foncier,
- les droits de mutation,
- l'impôt sur les dividendes,
- l'impôt sur les plus-values de capitaux,
- la taxe sur les transactions financières,
- la taxe d'enlèvement des ordures,
- les taxes sur les véhicules à moteur
- les taxes routières
- les petits impôts, taxes et autres frais éventuels.

Certains sont fixes et d'autres sont variables, en général en fonction du niveau des profits.

Ces coûts correspondent au taux d'imposition total qui est exprimé en pourcentage du bénéfice brut.

Tableau 2: Taux d'imposition total

<i>Année</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>
Taux d'imposition total (% du bénéfice brut)	26.2	26	24.2	25.8	26	27.2	27.7	27.5	24.5	24.5

c) Les coûts liés aux commerces frontaliers

- **Coût à l'export**

Les auteurs de l'enquête recensent tous les documents nécessaires à l'exportation de marchandises, en particulier les autorisations des différents ministères, de la douane, des autorités portuaires et les organismes de contrôle.

Étant donné que le paiement est effectué par lettre de crédit, tous les documents exigés par les banques pour l'émission ou l'obtention d'une lettre de crédit sont également pris en compte. Le coût, exprimé en dollars, correspond aux frais perçus pour un conteneur de 20 pieds.

Les frais relatifs aux procédures d'exportation sont :

- les coûts engagés pour les documents,
- les frais administratifs liés au dédouanement et aux inspections,
- les frais de courtiers douaniers,
- les frais liés aux ports,
- les frais de transports terrestres.

Le coût ne couvre ni les droits de douane ni les frais de transport maritime.

Tableau 3 : Les coûts à l'export

<i>Année</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>
Coût à l'export (\$ par containers)	683	683	728	725	737	737	737	660	675	675

- **Cout à l'import**

Cela correspond aux différents coûts associés à toutes les procédures nécessaires pour l'importation de marchandise, à savoir ;

- les frais relatifs aux documents,
- les frais administratifs pour le dédouanement et le contrôle technique,
- les frais de courtier en douanes,
- les frais de manutention au niveau des terminaux,
- le transport terrestre.

Tableau 4 : Les coûts à l'import

<i>Année</i>	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Coût à l'import (\$ par containers)	683	683	673	677	689	689	689	695	710	710

d) Octroi de permis de construire

Pour les besoins de l'enquête, on recense toutes les procédures dont doit s'acquitter une entreprise de bâtiment souhaitant construire un établissement.

Ces procédures comprennent :

- l'obtention et le dépôt auprès des autorités compétentes de tous les documents requis pour ce projet précis;
- l'obtention de tous les permis, autorisations, licences et certificats prescrits, l'observation de toutes les obligations de notification et d'inspection,

- les procédures suivies pour être raccordé aux réseaux d'eau et d'évacuation des eaux usées,
- les procédures nécessaires pour mettre à jour le titre de propriété, de sorte qu'il puisse être utilisé comme garantie ou faire l'objet d'une mutation au bénéfice d'une autre entité.

Le coût est exprimé en pourcentage du revenu par habitant.

Cela comprend :

- tous les frais associés à la réalisation des procédures afférentes à la construction légale d'un établissement,
- les coûts relatifs à l'obtention des autorisations d'occupation des sols et à l'homologation des plans avant la construction,
- les coûts relatifs aux inspections avant, pendant et après la construction;
- les coûts relatifs au raccordement aux services publics,
- les frais liés à l'enregistrement de l'établissement.
- les taxes et impôts exceptionnels liés à la réalisation du projet

Les taxes sur la vente (telles que la taxe sur la valeur ajoutée) ou les taxes sur les gains de capitaux ne sont pas prises en compte.

Tableau 5 : Les coûts relatifs à l'octroi de permis de construire

<i>Année</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>
Les coûts relatifs à l'octroi de permis de construire (% du revenu par habitant)	0.3	0.2	0.8	0.8	0.7	0.6	0.6	0.6	0.5	0.7

e) Accès au crédit

Cela concerne les mesures facilitant les prêts et aussi la couverture, l'étendue et l'accessibilité des informations sur le crédit.

La variable que nous allons utiliser est l'indice de la fiabilité des droits légaux.

Cet indice mesure le degré de protection des droits des emprunteurs et des prêteurs, et donc la facilitation de l'obtention de prêts, conféré par les lois sur les garanties et sur les faillites.

Tableau 6 : Accès au crédit

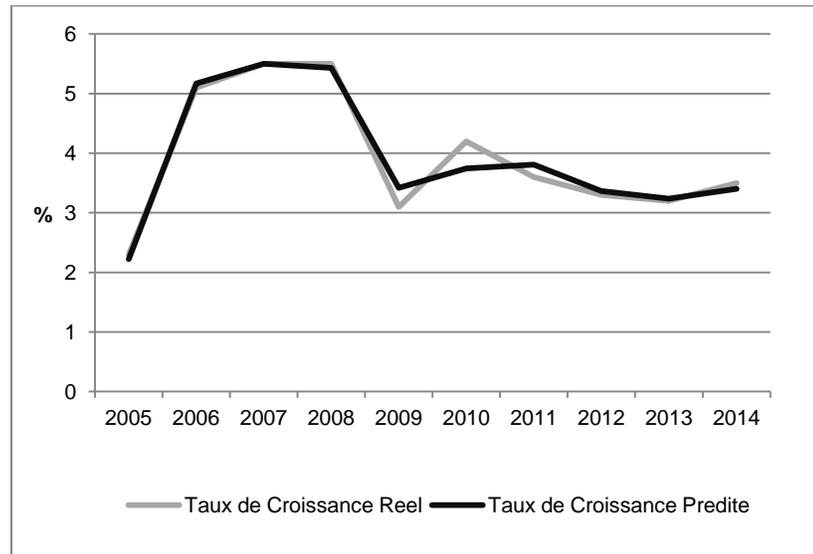
<i>Année</i>	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Indice de la fiabilité des droits légaux (0 à 12)	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6

IV. Les Résultats

L'équation de croissance est estimée par rapport à la période 2005 à 2014. Nous remarquons que les facteurs pris en compte dans le modèle expliquent pour environ 96 % de la variance de la variable dépendante et les coefficients relatifs aux variables explicatives sont statistiquement significatifs. Ces deux éléments impliquent que le modèle est statistiquement fiable.

Pour vérifier notre modèle, nous avons procédé à une comparaison entre les valeurs prédites par le modèle et les valeurs réelles du PIB. Nous constatons que nos estimations du taux de croissance sont proches des données réelles.

Graphique 1 : Comparaison Taux de Croissance réel et Taux de Croissance prédite, 2005 à 2014



V. Interprétation des Résultats

Nous constatons, en considérant l'ensemble de l'échantillon, que quatre variables explicatives sont inversement corrélées et une variable est positivement corrélée au taux de croissance économique.

Ci-dessous nous allons décrire l'influence de chacune de ces 5 indicateurs du « *Doing Business* », qui ont une influence conséquente sur le taux de croissance économique de Maurice.

a) Les réglementations officielles pour la *Création et la Gestion d'une Entreprise*

Sur les *réglementations pour la Création d'une Entreprise*, le coefficient de régression est négatif à -0,4. Cela implique, toute

chose égale par ailleurs, qu'une augmentation d'une unité de ces coûts diminuera le taux de croissance du PIB de 0,4 points.

En d'autres mots, une diminution des coûts relatifs aux réglementations pour la création d'entreprise de 2,1 % à 1,1 % du revenu par habitant, pourrait augmenter notre PIB de plus de 50 millions de dollars américain, toute chose égale par ailleurs, **soit 0,4 points de croissance économique de plus.**

Une analyse des données nous montre que ces coûts ont été divisés par plus de 4 en une décennie. Ce qui est remarquable.

Toutefois nous pouvons toujours améliorer cet indicateur, en particulier s'agissant de l'enchaînement des procédures entre les différentes institutions publiques et ministères.

Selon les données, le délai pour qu'une entreprise manufacturière puisse être opérationnelle est de presque huit mois. L'objectif est donc de réduire ce délai qui, in fine, baisserait les coûts pour créer une entreprise.

Il serait judicieux de réfléchir à la mise en place d'un **Guichet Unique** pour la délivrance (et les paiements) de tous les documents administratifs.

En Nouvelle-Zélande, les coûts relatifs à la création d'une entreprise est de 0,3 pourcent du revenu par habitant. Cette performance pourrait nous faire gagner 0,7 points de croissance, toutes choses égales par ailleurs.

Le taux de croissance pour ce pays en 2014 a été de 3,2 pourcent, nettement au dessus de la moyenne des pays avancés, 1,8 pourcent. De plus le taux de chômage était de 5,6 pourcent.

b) Taxes et impôts

S'agissant du taux d'imposition effectif sur les entreprises, le coefficient de régression est négatif à -0,04. Cela implique, toute chose égale par ailleurs, qu'une baisse d'un point de pourcentage du taux effectif de taxation pourrait augmenter le taux de croissance de 0,04 points de pourcentage.

Une analyse des données nous montre que malgré la baisse du taux de taxation sur les sociétés, qui est passé de 25 pourcent à un taux de 15 pourcent, le taux d'imposition effectif a baissé de moins de 2 points en 10 ans.

Cela s'explique par le fait que la baisse du taux de taxation a été neutralisée par la hausse des autres charges et frais, fixes ou variables.

En effet en 2014, selon les données de la Banque Mondiale, l'impôt collecté sur les profits des entreprises représentait 11,2 pourcent du bénéfice brut et les charges sociales et autres taxes, 13,2 pourcent du profit brut.

Il serait judicieux de réfléchir à la mise en place d'un Comité Public-Privé pour revoir en profondeur notre fiscalité afin de pouvoir baisser le taux de taxation effectif.

A Singapour, le taux effectif est de 18,4 pourcent. Si on applique ce taux à Maurice, nous pourrions améliorer notre performance économique de 0,3 points de pourcentage, toutes choses égales par ailleurs.

Singapour a eu un taux de croissance de 2,8 pourcent en 2014, au dessus de la moyenne des pays avancés, et le taux de chômage était de 2 pourcent.

c) Commerce frontalier

Sur *le Commerce Frontalier*, l'effet est non significatif sur le coût à l'export et significatif sur le coût à l'import. Sur ce dernier, le coefficient de régression est négatif à -0,03. Cela implique, toute chose égale par ailleurs, qu'une augmentation d'une unité de ces coûts diminuera le taux de croissance du PIB de 0,03 points.

En d'autres mots, une diminution d'une unité des coûts du commerce frontalier pourrait augmenter le taux de croissance de 0,03 points de pourcentage.

Une analyse des données nous montre que ces coûts ont augmenté d'environ 4 pourcent en 10 ans. Cela peut paraître minime.

Toutefois, dans un monde globalisé, nous devons nous comparer à d'autres économies et adopter des réformes pour demeurer compétitif.

Une comparaison avec Singapour, nous indique que nous pouvons faire beaucoup mieux. Si Maurice adopte les mêmes structures de coûts que Singapour concernant le commerce frontalier, le taux de croissance économique pourrait dépasser les 6 pourcent, toutes choses égales par ailleurs.

Tableau 7 : Récapitulatif des différents coûts liés au commerce frontalier à Singapour

SINGAPOUR					
Nature des procédures d'exportation	Délais (jours)	Coûts (USD)	Nature des procédures d'importation	Délais (jours)	Coûts (USD)
Préparation des documents	2	120	Préparation des documents	1	100
Dédouanement et inspection technique	1	50	Dédouanement et inspection technique	1	50
Manutention au port (au terminal)	1	150	Manutention au port (au terminal)	1	150
Transport terrestre et manutention	2	140	Transport terrestre et manutention	1	140
Total	6	460	Total	4	440

Tableau 8 : Récapitulatif des différents coûts liés au commerce frontalier à Maurice

MAURICE					
Nature des procédures d'exportation	Délais (jours)	Coûts (USD)	Nature des procédures d'importation	Délais (jours)	Coûts (USD)
Préparation des documents	5	285	Préparation des documents	5	295
Dédouanement et inspection technique	1	75	Dédouanement et inspection technique	1	100
Manutention au port (au terminal)	2	175	Manutention au port (au terminal)	2	175
Transport terrestre et manutention	2	140	Transport terrestre et manutention	1	140
Total	10	675	Total	9	710

d) Octroi de permis de construire

S'agissant des coûts relatifs à l'octroi de permis de construire, nous constatons une hausse continue au cours des dix dernières années, passant de 0,3 pourcent du revenu par habitant en 2005 à 0,7 pourcent en 2014.

Tableau 8 : Les coûts relatifs à l'octroi de permis de construire

<i>Année</i>	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Les coûts relatifs à l'octroi de permis de construire (% du revenu par habitant)	0.3	0.2	0.8	0.8	0.7	0.6	0.6	0.6	0.5	0.7

L'estimation économétrique démontre que cette hausse a eu un impact négatif sur le taux de croissance de Maurice.

En effet, le coefficient de régression est négatif à -2,4. Cela implique, toute chose égale par ailleurs, qu'une augmentation de 10 points de pourcentage de ces coûts diminuera le taux de croissance du PIB de 0,24 points.

Il serait judicieux de revoir ces coûts. A Hong Kong, ces coûts représentent 0,4 pourcent du revenu par habitant. Si nous pratiquons le même taux (0,4 %), ce qui est faisable car en 2005 nous avons un taux de 0,3 pourcent, nous pourrions améliorer notre taux de croissance économique de 0,7 points de pourcentage, toutes choses égales par ailleurs.

Le taux de croissance pour ce pays en 2014 a été de 3,0 pourcent et le taux de chômage était de 3,1 pourcent.

e) Accès au crédit

Sur cette variable, l'indice de la fiabilité des droits légaux, qui mesure le degré de protection des droits des emprunteurs et des prêteurs, et donc la facilitation de l'obtention de prêts, le coefficient de régression est positif à 0,001. Cela implique qu'une amélioration de cet indice aura un impact positif sur notre taux de croissance économique.

A Maurice, l'indice, sur une échelle de 0 à 12, se situait à 6 en 2014. La meilleure performance a été réalisée par la Nouvelle-Zélande avec une notation de 12, soit la plus haute possible.

VI. Conclusion

L'objectif de cette étude a été de commencer un travail d'analyse sur certains coûts relatifs à la conduite des affaires et de mesurer leurs impact sur le taux de croissance économique.

Le but étant d'évaluer et d'identifier les principaux leviers pour améliorer notre performance économique.

Nous en avons identifié quatre. Ils sont listés ci-dessus :

- La simplification de procédures liées aux réglementations pour la création d'entreprise.
- La diminution du taux d'imposition effectif.
- La baisse des coûts liés aux commerces frontaliers.
- La réduction des coûts relatifs à l'octroi de permis de construire.

Si Maurice adopte les mesures nécessaires, le taux de croissance économique pourrait dépasser les 6 pourcent à court et moyen terme, toutes choses égales par ailleurs.